



# Pour l'heure des questions

26/8/03

031/HQU/098

GRAND CONSEIL  
DU  
CANTON DE VAUD

Plusieurs cantons romands, notamment le Valais, ont facilité récemment la vente dans les écoles de pommes à la pièce pour les récréations, par l'installation de distributeurs automatiques, et cela en collaboration avec l'Union fruitière. Excellant pour l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires, meilleur pour la santé que les sucreries fréquemment proposées actuellement.

Je demande donc au Conseil d'Etat s'il entend aussi contribuer à l'installation de tels distributeurs automatiques de pommes dans les écoles.



CHRISTIAN VAN SINGER